



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 3 AVRIL 2026

Convocation du 30 mars 2026 par M. Arthur PALMIERI, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Eliane CHESSA, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Jean-Yves ROUX et David SAINTENAC

Etait excusé : M. Philippe RITTER, ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves ROUX

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 11

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**DELIBERATION 2026-22 – DESIGNATION DES MEMBRES DE DROIT AU COMITE DE JUMELAGE ALLEGRE
MONLET VERNASSAL KROSTITZ**

Considérant que la commune est adhérente au comité de jumelage "Allègre Monlet Vernassal Krostitz" dont le siège social est situé en mairie d'Allègre ;

Considérant que la représentation de la commune à ce comité est de trois membres, dont deux titulaires et un suppléant ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne comme membres du comité de jumelage :

- M. Arthur PALMIERI, membre titulaire ;
- Mme Eliane CHESSA, membre titulaire ;
- Mme Caroline DUBOIS, membre suppléant.

Fait et délibéré à Monlet, le 3 avril 2026

la Secrétaire de séance,

Stéphanie LIS

le Maire,

Arthur PALMIERI